

Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2008
Tous les montants sont en dollars US

L'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation (L'« Analyse ») devrait être lue conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2008, ainsi qu'avec les états financiers consolidés vérifiés et l'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation de l'exercice terminé le 30 décembre 2007. La présente analyse est basée sur les résultats publiés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR).

Les états financiers consolidés intermédiaires de la Société ont été préparés en utilisant les mêmes conventions comptables que celles décrites à la note 2 des états financiers consolidés vérifiés de la Société pour l'exercice terminé le 30 décembre 2007, à l'exception des nouvelles normes comptables décrites ci-dessous. La société surveille régulièrement l'évolution des nouvelles normes comptables et rend compte des conventions nouvellement en application depuis la fin du plus récent exercice financier complété. Veuillez vous reporter à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires pour les trois mois terminés le 31 mars 2008 afin d'obtenir des renseignements supplémentaires.

Les rapports trimestriels, le rapport annuel et les renseignements supplémentaires déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières canadiennes sont accessibles en ligne à l'adresse www.sedar.com ainsi que sur le site Web de la Société à l'adresse www.dorel.com.

Il est à noter qu'aucun changement important n'est survenu en ce qui a trait à la « Vue d'ensemble de la Société », ainsi qu'aux « Secteurs d'exploitation », « Obligations contractuelles », « Arrangements hors bilan », « Instruments financiers dérivés », « Estimations comptables critiques » ou, « Risques et incertitudes du marché » par rapport à ce qui est mentionné dans l'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation présentée dans le rapport annuel 2007 de la Société. Par conséquent, ces aspects ne sont pas abordés dans la présente analyse. L'information contenue dans cette analyse est à jour au 30 avril 2008.

ÉVÉNEMENT IMPORTANT SURVENU AU PREMIER TRIMESTRE DE 2008

Le 4 février 2008, la Société a acquis toutes les actions en circulation de la société Cannondale Bicycle Corporation, un chef de file de la conception, du développement et de la fabrication de bicyclettes haut de gamme. Cannondale, dont le siège social est situé à Bethel, au Connecticut, dispose d'importantes installations aux États-Unis et en Hollande, de même que des emplacements en Suisse, au Japon et en Australie. Cannondale est largement reconnu comme le chef de file du secteur des bicyclettes en matière d'innovation. Les vélos fabriqués à la main de Cannondale ont remporté de nombreux prix de design et sont vendus dans plus de 70 pays. Cette acquisition contribue à l'expansion de la division Produits récréatifs de Dorel et lui procure une présence notable dans le réseau des concessionnaires indépendants de bicyclettes. L'acquisition de Cannondale comprend également sa division SUGOi Performance Apparel, qui est située au Canada. Les produits Sugoï sont utilisés à l'échelle mondiale par les coureurs, les cyclistes, les triathlonsiens et les adeptes de la condition physique. Cannondale a réalisé des ventes d'environ 200 M\$ en 2007. La valeur totale de la transaction au comptant se chiffrera entre 195 et 205 M\$, selon les bénéfices réalisés par Cannondale au cours de l'exercice se terminant le 30 juin 2008.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

(Tous les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les montants par action)

Vue d'ensemble

Au cours du premier trimestre terminé le 31 mars 2008, le chiffre d'affaires a progressé de 100,3 M\$, ou 22,0 %, pour s'établir à 556,0 M\$. En comparaison, il s'était chiffré à 455,7 M\$ un an plus tôt. Le bénéfice après impôts a augmenté de 25,7 % pour s'établir à 35,1 M\$, comparativement à 27,9 M\$ en 2007. Le bénéfice par action diluée (BPA) s'est chiffré à 1,05 \$ au premier trimestre de 2008, comparativement à 0,85 \$ en 2007. Les chiffres d'affaires des divisions Produits de puériculture et Produits récréatifs ont augmenté respectivement de 20,1 % et 54,9 %. Le chiffre d'affaires de la division Mobilier de maison est demeuré stable par rapport à celui de l'exercice précédent. Au cours du trimestre, l'acquisition de Cannondale et l'appréciation de l'euro par rapport au dollar américain ont contribué à la croissance du chiffre d'affaires de la Société. En excluant ces deux éléments majeurs, de même que certains autres facteurs de moindre importance, le chiffre d'affaires, sur une base comparable, a en fait augmenté de 33,6 M\$, ou 7,4 %.

Au cours du trimestre, les marges brutes ont augmenté de 120 points de base, passant de 24,4 % à 25,6 %. L'amélioration des marges aux divisions Produits récréatifs et Mobilier de maison a contrebalancé un recul à la division Produits de puériculture. Les produits de Cannondale génèrent des marges plus élevées que les autres secteurs d'activités de la division Produits récréatifs de Dorel et ont contribué à hauteur de 70 points de base à la hausse totale des marges brutes. Le reste de la hausse découle d'améliorations apportées aux autres unités d'exploitation de Dorel.

Par rapport à l'exercice précédent, les frais de vente, généraux et administratifs de la Société ont augmenté de 19,6 M\$ au premier trimestre de 2008. De ce montant, 8,6 M\$ sont attribuables à Cannondale tandis que les coûts liés à la responsabilité de produits ont, quant à eux, augmenté de 5,2 M\$ par rapport à 2007. Une portion de 2,7 M\$ de l'augmentation est attribuable au taux de change plus élevé de l'euro par rapport au dollar américain alors que la portion restante de 3,1 M\$ se répartit entre différentes unités d'exploitation. Tout comme lors du premier trimestre de 2007, les résultats de 2008 comprennent certains frais de restructuration. Ces frais ont totalisé 0,9 M\$ au cours du trimestre, comparativement à 2,1 M\$ en 2007.

Les niveaux d'emprunts de la Société au premier trimestre de 2008 ont été comparables à ceux de 2007. Par conséquent, la diminution de 1,8 M\$ des intérêts débiteurs sur la dette à long terme est attribuable essentiellement à un taux d'intérêt moyen moins élevé en 2008. Le taux d'imposition au premier trimestre s'est élevé à 17,3 %, conformément aux attentes. En 2007, le taux d'imposition au premier trimestre avait été de 5,4 % puisqu'il comprenait un recouvrement d'impôts sur les bénéfices, sans effet sur la trésorerie, de 2,7 M\$ qui avait été comptabilisé au cours de ce trimestre.

Les principaux écarts au titre du bénéfice de 2007 à 2008 se résument comme suit :

Bénéfice d'exploitation sectoriel

Augmentation pour la division Produits récréatifs	7 682	\$
Augmentation pour la division Produits de puériculture	2 906	
Augmentation pour la division Mobilier de maison	1 608	
Augmentation totale du bénéfice d'exploitation	12 196	
Baisse de la charge d'intérêts	1 940	
Augmentation des impôts sur les bénéfices	(5 746)	
Autres	(1 196)	
Augmentation totale du bénéfice après impôts	7 194	\$

Les causes de ces variations par rapport à l'exercice précédent sont expliquées de façon détaillée ci-après.

Information financière choisie

Les tableaux ci-dessous présentent de l'information financière choisie pour les huit plus récents trimestres complétés.

Résultats d'exploitation pour les trimestres terminés le				
	30 juin 2007	30 sept. 2007	30 déc. 2007	31 mars 2008
Chiffre d'affaires	459 035 \$	440 115 \$	458 853 \$	556 034 \$
Bénéfice net	10 845 \$	26 360 \$	22 348 \$	35 133 \$
Bénéfice par action				
De base	0,32 \$	0,79 \$	0,67 \$	1,05 \$
Dilué	0,32 \$	0,79 \$	0,67 \$	1,05 \$
Montant des frais de restructuration inclus dans le trimestre sur la base du bénéfice dilué par action	0,27 \$	0,02 \$	0,05 \$	0,02 \$

Résultats d'exploitation pour les trimestres terminés le				
	30 juin 2006	30 sept. 2006	30 déc. 2006	31 mars 2007
Chiffre d'affaires	435 914 \$	436 300 \$	447 930 \$	455 669 \$
Bénéfice net	17 936 \$	25 073 \$	21 675 \$	27 939 \$
Bénéfice par action				
De base	0,55 \$	0,76 \$	0,66 \$	0,85 \$
Dilué	0,55 \$	0,76 \$	0,66 \$	0,85 \$
Montant des frais de restructuration inclus dans le trimestre sur la base du bénéfice dilué par action	0,00 \$	0,00 \$	0,08 \$	0,04 \$

Résultats sectoriels

Avec prise d'effet en janvier 2008, la Société a reclassé certains montants de Dorel Asie qui sont passés de la division Mobilier de maison à la division Produits de puériculture. Ce changement, qui repose essentiellement sur le type de produits et la clientèle desservie, a été effectué afin de refléter plus fidèlement la façon dont les résultats de cette unité d'exploitation sont constatés à l'interne. Afin de permettre une meilleure comparaison d'un exercice à l'autre, les montants sectoriels comparatifs du chiffre d'affaires de 17,1 M\$ et du bénéfice d'exploitation de 2,4 M\$ ont été reclassés.

Les résultats sectoriels sont présentés à la note 11 des états financiers intermédiaires. De plus amples informations concernant les résultats par secteur d'activités sont présentées ci-dessous :

Produits de puériculture

Charges exprimées en pourcentage du chiffre d'affaires	Trois mois terminés le 31 mars	
	2008	2007
Chiffre d'affaires	100,0 %	100,0 %
Coût des produits vendus	70,1 %	68,9 %
Marge brute	29,9 %	31,1 %
Frais de vente, généraux et administratifs	14,9 %	13,8 %
Amortissements	2,5 %	2,8 %
Frais de recherche et développement	0,6 %	0,7 %
Frais de restructuration	0,2 %	0,8 %
Bénéfice d'exploitation	11,7 %	13,0 %

Le chiffre d'affaires de la division Produits de puériculture a augmenté de 20,1 %, ou 53,2 M\$, au premier trimestre, pour s'établir à 317,6 M\$, comparativement à 264,4 M\$ au cours de la même période un an plus tôt. Le bénéfice d'exploitation en 2008 s'est chiffré à 37,2 M\$, en hausse de 8,5 % par rapport à 34,3 M\$ en 2007. Le chiffre d'affaires a progressé aussi bien en Amérique du Nord qu'en Europe. Les ventes européennes, exprimées en euro, ont enregistré une hausse de 9,6 %. L'appréciation de l'euro au premier trimestre de 2008 a également contribué à la croissance du chiffre d'affaires, ce qui a eu pour effet d'accroître le pourcentage de croissance à 25,4 % pour l'ensemble de l'Europe. Ces gains ont été réalisés dans pratiquement tous les marchés européens de la Société et ils ont été particulièrement robustes en Allemagne et en France. En fait, Dorel Europe a enregistré le meilleur trimestre de son histoire avec des ventes et un bénéfice record. En Amérique du Nord, les ventes ont également progressé par rapport à l'exercice précédent, affichant une hausse de près de 20 %. Cette croissance a été alimentée par DJG USA dont les ventes ont progressé dans presque toutes les catégories de produits. Le premier trimestre de l'exercice précédent ne comprenait qu'un mois d'exploitation des activités de Dorel en Australie. Les résultats de deux mois supplémentaires d'exploitation en 2008 ont donc également contribué à l'augmentation du chiffre d'affaires.

Les marges brutes ont fléchi par rapport aux niveaux de 2007 pour s'établir à 29,9 %, comparativement à 31,1 %. Les activités européennes sont responsables du recul en raison principalement de pertes de change sur l'évaluation au prix du marché de contrats de couverture. Pour l'ensemble de la division, les frais de vente, généraux et administratifs ont augmenté de 10,5 M\$ ou, exprimés en pourcentage des ventes, de 110 points de base. Cette hausse s'explique en grande partie par l'augmentation des coûts liés à la responsabilité de produits, le taux de conversion des dépenses libellées en euros, l'augmentation des volumes de vente et l'inclusion de deux mois supplémentaires de frais pour Dorel Australie. Il faut souligner que les coûts totaux liés à la responsabilité de produits pour le trimestre se sont élevés à 9,7 M\$ en 2008, comparativement à 4,5 M\$ lors de l'exercice précédent. Si l'on faisait abstraction de cette hausse, les frais de vente, généraux et administratifs, exprimés en pourcentage des ventes, seraient de 13,2 %, en baisse par rapport aux niveaux de 2007.

Produits récréatifs

Charges exprimées en pourcentage du chiffre d'affaires (comprends les ventes interdivisions)	Trois mois terminés le 31 mars	
	2008	2007
Chiffre d'affaires	100,0 %	100,0 %
Coût des produits vendus	75,1 %	80,6 %
Marge brute	24,9 %	19,4 %
Frais de vente, généraux et administratifs	13,1 %	10,6 %
Amortissements	1,1 %	0,6 %
Bénéfice d'exploitation	10,7 %	8,2 %

Au premier trimestre, le chiffre d'affaires de la division Produits récréatifs a augmenté de 48,3 M\$, ou 54,9 %, pour s'établir à 136,1 M\$, comparativement à 87,9 M\$ l'an dernier. La division a enregistré de fortes ventes en prévision de la très occupée saison printanière. Ceci a été particulièrement le cas pour l'unité d'exploitation Pacific Cycle auprès de sa clientèle de grands détaillants. L'ajout de Cannondale et SUGOi à la nouvelle unité d'exploitation de Dorel qui se consacre uniquement au réseau des concessionnaires indépendants de bicyclettes a grandement contribué aux résultats du premier trimestre. La majeure partie de la hausse provient de l'unité d'exploitation Cannondale Sports Group tandis que la portion restante est attribuable à la croissance interne des ventes de Pacific Cycle. Le bénéfice d'exploitation a augmenté de 106,3 % pour s'établir à 14,9 M\$, comparativement à 7,2 M\$.

Les marges brutes ont augmenté en raison principalement des marges plus élevées réalisées sur les bicyclettes Cannondale et les vêtements SUGOi. Les frais de vente nécessaires au soutien des marges plus élevés de l'unité d'exploitation Cannondale Sports Group ont eu pour effet d'accroître les frais de vente, généraux et administratifs, exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires, à 13,1 %, comparativement à 10,6 % en 2007. L'amélioration du pourcentage de bénéfices qui a atteint 10,7 %, contre 8,2 % lors de l'exercice précédent, n'est pas uniquement attribuable à l'apport de Cannondale, mais découle à la fois de la contribution de Pacific Cycle et des activités récemment acquises.

Mobilier de maison

Charges exprimées en pourcentage du chiffre d'affaires (comprends les ventes interdivisions)	Trois mois terminés le 31 mars	
	2008	2007
Chiffre d'affaires	100,0 %	100,0 %
Coût des produits vendus	88,0 %	88,8 %
Marge brute	12,0 %	11,2 %
Frais de vente, généraux et administratifs	8,3 %	9,0 %
Amortissements	1,5 %	1,5 %
Frais de recherche et développement	0,7 %	0,7 %
Bénéfice d'exploitation	1,5 %	0,0 %

Le chiffre d'affaires de la division Mobilier de maison est demeuré relativement stable par rapport à l'an dernier, atteignant 102,3 M\$ comparativement à 103,4 M\$ en 2007. Ceci a été accompli en dépit d'une conjoncture négative dans le secteur de la vente au détail à l'heure actuelle aux États-Unis qui se reflète dans les résultats des récents sondages d'opinion publique portant sur la confiance des consommateurs. Le bénéfice a augmenté de 1,6 M\$ par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de l'amélioration des résultats d'Ameriwood. Ameriwood a enregistré son quatrième trimestre rentable d'affilée. Par suite de la réduction substantielle de sa capacité manufacturière, les deux usines restantes d'Ameriwood fonctionnent de manière plus efficace et à moindre coût. Les autres secteurs d'activité de la division ont affiché des résultats combinés similaires à ceux de l'exercice précédent.

Les marges brutes se sont établies à 12,0 % en 2008, soit une légère amélioration par rapport aux marges brutes de 11,2 % réalisées lors de l'exercice précédent. Cette amélioration est survenue malgré un contexte de hausse des coûts qui touche plus particulièrement certains produits finis que nous nous procurons en Orient. Les marges réalisées sur les produits fabriqués localement ont augmenté par rapport à 2007, en raison de volumes plus élevés et d'améliorations opérationnelles. Les frais de vente, généraux et administratifs ont diminué par rapport aux niveaux de 2007, aussi bien en dollars qu'en pourcentage. Exprimée en dollars, la baisse s'établit à 0,9 M\$, ou 70 points de base à 8,3 % du chiffre d'affaires.

Autres charges

Les frais de restructuration encourus en 2008 ont totalisé 0,9 M\$ et sont principalement constitués de coûts liés à des prestations de cessations d'emploi aux salariés chez Dorel Europe. En comparaison, ils s'étaient élevés à 2,1 M\$ en 2007. L'impact après impôt de ces frais en 2008 et 2007 a été respectivement de 0,6 M\$ et 1,4 M\$, ou 0,02 \$ et 0,04 \$ par action diluée. Les intérêts sur la dette à long terme pour les trois premiers mois de 2008 se sont élevés à 4,7 M\$, comparativement à 6,5 M\$ en 2007. Le taux d'intérêt de la Société au premier trimestre a été d'environ 4,7 %, comparativement à 6,4 % en 2007, ce qui explique la diminution des intérêts débiteurs en 2008. La charge d'intérêts a été moindre malgré les emprunts supplémentaires contractés pour faire l'acquisition de Cannondale en février 2008.

Le taux d'imposition de la Société est déterminé par les réglementations fiscales des territoires où la Société exploite des activités et l'application de traités fiscaux conclus entre différents pays. Le taux d'imposition en 2008 a été de 17,3 % contre 5,4 % lors de l'exercice précédent. Les résultats de 2007 comprennent un recouvrement sans effet sur la trésorerie de 2,7 M\$ lié à la réévaluation d'un passif d'impôts futurs. Ce recouvrement découlait d'une baisse anticipée des taux d'imposition futurs applicables dans l'un des territoires où la Société exploite des activités. En excluant ce recouvrement, le taux d'imposition pour 2007 aurait été de 14,4 %. La hausse du taux en 2008, qui est passé de 14,4 % à 17,3 %, est attribuable à l'augmentation des bénéfices réalisés dans certains territoires où les taux d'imposition sont plus élevés. Pour l'ensemble de l'exercice, la Société prévoit que son taux d'imposition annuel se situera entre 15 % et 20 %.

LIQUIDITÉS ET FONDS PROPRES

Flux de trésorerie

Le 4 février 2008, la Société a acquis toutes les actions en circulation de la société Cannondale Bicycle Corporation, société qui est un chef de file dans la conception, le développement et la fabrication de bicyclettes haut de gamme. Le prix d'acquisition global de 195,7 M\$ à la conclusion de la transaction est susceptible d'un ajustement maximal de 15 M\$ en fonction des résultats financiers de Cannondale pour l'exercice se terminant le 30 juin 2008, qui n'est pas encore terminé. Lorsque l'éventualité sera réalisée, si les résultats ciblés sont atteints, l'ajustement qui sera comptabilisé comme un élément supplémentaire du prix d'acquisition s'ajoutera à l'écart d'acquisition. Le montant préliminaire de l'écart d'acquisition comptabilisé à la division Produits récréatifs de la Société est de 77,1 M\$. Un solde de vente de 3,9 M\$ qu'il reste à payer est présenté dans les créditeurs et charges à payer au bilan consolidé.

L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et les résultats d'exploitation de l'entreprise acquise ont été pris en compte dans les présents états financiers consolidés à compter de la date d'acquisition. La Société procède en ce moment à la répartition du coût de cet achat entre les actifs nets acquis. Les éléments significatifs dont les justes valeurs pourraient être modifiées comprennent les immobilisations corporelles, les actifs incorporels, l'écart d'acquisition, les impôts futurs et les autres passifs. La Société s'attend de finaliser le prix d'acquisition d'ici la fin de l'exercice 2008.

Au cours des trois premiers mois de 2008, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant les variations des soldes hors trésorerie liés à l'exploitation se sont élevés à 43,5 M\$, comparativement à 38,0 M\$ en 2007. Après les variations des soldes hors trésorerie liés à l'exploitation, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont établis à 10,4 M\$, comparativement à une utilisation de flux de trésorerie de 8,2 M\$ en 2007. La majeure partie de l'amélioration de 18,6 M\$ est attribuable à la hausse des bénéfices et aux réductions de stocks au cours du trimestre.

Les activités de financement comprennent une augmentation nette de la dette à long terme de 197,0 M\$, dont la majeure partie est liée à l'acquisition de Cannondale. Il faut noter qu'au cours du trimestre, la Société a remboursé ses effets garantis de premier rang série « A » d'un montant de 55 M\$ qui venaient à échéance. Le remboursement a été financé à l'aide des crédits bancaires renouvelables existants de la Société. En 2008, des dividendes de 4,2 M\$ ont été versés. En 2007, la Société a déclaré le premier dividende de son histoire, qui n'a été payé qu'au deuxième trimestre de 2007, ce qui explique l'augmentation des fonds utilisés.

Les activités d'investissement en 2008 comprennent le montant de 186,8 M\$ versé dans le cadre de l'acquisition de Cannondale. En 2007, la Société a reçu 14,7 M\$ provenant de l'émission de capital-actions à la suite de l'exercice d'options d'achat d'actions de la société. En 2008, en excluant les montants déboursés dans le cadre d'acquisitions d'entreprises, la Société a consacré 9,9 M\$ à des acquisitions d'immobilisations qui comprennent des immobilisations

corporelles, des frais de développement reportés et des actifs incorporels, ce qui représente une hausse par rapport au montant de 6,6 M\$ dépensé en 2007. Cette hausse des dépenses a principalement été consacrée à des initiatives de développement de nouveaux produits à la division Produits de puériculture.

Bilan

En raison de l'acquisition de Cannondale, le bilan à la clôture du premier trimestre de 2008 avait considérablement changé par rapport à ce qu'il était à la clôture de l'exercice, affichant des hausses dans plusieurs catégories. Ceci, jumelé à l'appréciation continue de la valeur de l'euro par rapport au dollar américain, rend plus difficile la comparaison du bilan de la Société au 30 décembre 2007. Pour obtenir une interprétation plus précise de ces changements, les lecteurs sont priés de consulter l'état consolidé des flux de trésorerie qui ne tient pas compte de ces deux sources de variations dans la comparaison entre le début et la fin des périodes.

Le tableau suivant présente certains des ratios de fonds de roulement de la Société :

	Au :	
	31 mars 2008	30 déc. 2007
Ratio de liquidité relative	1,05	0,74
Ratio du fonds de roulement	2,11	1,63
Nb. de jours nécessaires au recouvrement des débiteurs	67,0	57,9
Nb. de jours nécessaires au renouvellement des stocks	88,6	85,0
Excluant l'impact de Cannondale	Au :	
	31 mars 2008	30 déc. 2007
Nb. de jours nécessaires au recouvrement des débiteurs	61,8	57,9
Nb. de jours nécessaires au renouvellement des stocks	81,2	85,0

Les augmentations du ratio de liquidité relative et du ratio du fonds de roulement sont principalement attribuables à la dette à court terme qui a été reclassée comme dette à long terme au 31 mars 2008. Les augmentations du nombre de jours nécessaires au recouvrement des débiteurs et au renouvellement des stocks découlent de l'inclusion des chiffres de Cannondale Sports Group en 2008. Bien que les résultats ne comprennent que deux mois d'exploitation des sociétés récemment acquises, le bilan comprend toutefois les débiteurs et les balances d'inventaire datant d'avant la date d'acquisition, ce qui a pour effet de gonfler artificiellement ces deux ratios. Si l'on exclut du calcul des ratios les montants relatifs à Cannondale, les ratios du nombre de jours nécessaires au recouvrement des débiteurs et du nombre de jours nécessaires au renouvellement des stocks deviennent respectivement 61,8 et 81,2 jours. Il faut noter que les montants du bilan utilisés pour calculer le ratio du nombre de jours nécessaires au recouvrement des débiteurs et le ratio du nombre de jours nécessaires au renouvellement des stocks sont obtenus en utilisant les montants trimestriels moyens de façon à minimiser l'impact des fluctuations exceptionnelles pouvant survenir à un quelconque moment.

Au 31 mars 2008, Dorel respectait toutes les clauses restrictives de ses emprunts et prévoit continuer à les respecter à l'avenir. La Société analyse sur une base continue sa stratégie de gestion de trésorerie et du financement afin d'optimiser l'utilisation des fonds et minimiser ses coûts d'emprunt.

Nouvelles normes comptables

Au cours du premier trimestre de 2008, la Société a adopté les chapitres suivants du Manuel de l'Institut canadien des Comptables agréés (ICCA) : le chapitre 1535 intitulé « Informations à fournir concernant le capital », le chapitre 3862 intitulé « Instruments financiers – Informations à fournir » et le chapitre 3863 intitulé « Instruments financiers – Présentation ». Ces nouvelles normes comptables s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2007.

Le chapitre 1535 définit des normes concernant les informations à fournir au sujet du capital d'une entité et la façon dont celui-ci est géré. Il décrit les obligations qu'a l'entité de fournir des informations quant aux objectifs, aux politiques et aux procédures de gestion de son capital, des données quantitatives sur les éléments inclus dans la gestion du capital, le fait que l'entité s'est conformée aux exigences en matière de capital auxquelles elle est soumise en vertu de règles extérieures et, si elle ne s'est pas conformée aux exigences en question, les conséquences de cette inapplication.

Le chapitre 3862 modifie les obligations d'information sur les instruments financiers qui étaient prévus dans le chapitre 3861 « Instruments financiers – informations à fournir et présentation ». Le chapitre 3862 impose aux entités de fournir des informations qui permettent aux utilisateurs d'évaluer : a) l'importance des instruments financiers au regard de la situation financière et de la performance financière de la Société; et b) la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels la Société est exposée, ainsi que la façon dont l'entité gère ces risques. Le chapitre 3863 reprend les exigences de l'ancien chapitre 3861 en matière de présentation sans les modifier. Ces normes n'exigent pas certaines informations relatives aux périodes données pour fin de comparaison qui, en conséquence, ne sont pas présentées.

L'adoption de ces normes n'a pas eu d'incidence sur les résultats financiers de la Société. Les informations supplémentaires à fournir en vertu de ces normes sont présentées à la Note 4 des états financiers consolidés du premier trimestre de la Société.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Le 1^{er} avril 2008, la Société a annoncé qu'elle déposait, sur une base volontaire, un formulaire 15F auprès de la *Securities and Exchange Commission* des États-Unis (la « SEC ») dans le but de mettre fin à l'enregistrement de ses actions à droit de vote subalterne de catégorie B aux termes de la *Securities Exchange Act of 1934*, dans sa version modifiée. Dorel prévoit que cette annulation de l'enregistrement prendra effet 90 jours après le dépôt de sa demande auprès de la SEC. À la suite du dépôt de cette demande, l'obligation qui incombait à Dorel de déposer certains rapports auprès de la SEC, notamment un rapport annuel sur formulaire 20-F et d'autres rapports sur formulaire 6-K, a été suspendue. En tant qu'émetteur assujéti dont les titres sont inscrits à la Bourse de Toronto (TSX), Dorel continuera de se conformer à ses obligations d'information continue au Canada en déposant ses documents auprès des commissions canadiennes des valeurs mobilières. Cette annulation de l'enregistrement n'affectera pas l'inscription et la négociation des actions de catégorie B sur le TSX.

La désignation, le nombre et le montant de chaque catégorie et de chaque série d'actions de la Société en circulation en date du 24 avril 2008 sont les suivants :

- Un nombre illimité d'actions à vote plural de catégorie « A » sans valeur nominale ou au pair, convertibles en tout temps au gré du détenteur en actions à droit de vote subalterne de catégorie « B », à raison d'une action pour chaque action convertie, et;
- Un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne de catégorie « B » sans valeur nominale ou au pair, convertibles en actions à vote plural de catégorie « A », dans certaines circonstances, si une offre est faite en vue de l'achat des actions de catégorie « A ».

Les détails des actions émises et en circulation sont les suivants :

Catégorie A		Catégorie B		Total
Nombre	(000 \$)	Nombre	(000 \$)	(000 \$)
4 427 744	1 913 \$	28 969 448	175 358 \$	177 271 \$

Les informations relatives aux options d'achat d'actions et unités d'actions à achat différé en circulation sont divulguées à la note 5 des états financiers. Ces montants n'ont subi aucun changement important au cours de la période comprise entre la fin du trimestre et la date de préparation de cette analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation.

PERSPECTIVES

La hausse des prix des produits de base affecte la plupart des secteurs d'exploitation de la Société. Plus particulièrement, les prix élevés du pétrole brut, et leur incidence sur les coûts de transport et des résines, de même que les hausses des prix de l'acier et des autres métaux, aussi bien localement qu'en Orient, posent des défis au maintien du niveau de rentabilité de la Société. En outre, les coûts des produits finis que nous nous procurons en Chine subissent l'incidence de l'affaiblissement du dollar américain par rapport au RMB chinois.

Pour contrebalancer ces hausses, la Société prend des mesures à l'égard de ses prix de vente, mais elle devra toutefois composer avec un inévitable décalage temporel. Outre les occasions d'ajuster nos prix de vente, nous continuons à miser sur l'amélioration de la productivité, la limitation des coûts et le développement de nouveaux produits qui permettront d'accroître les marges. Dans le contexte actuel, la diversité des produits et des gammes de prix de Dorel devrait contribuer à bien positionner la Société dans ses créneaux de marché. Toutefois, ces incertitudes liées à l'économie et aux coûts persisteront vraisemblablement tout au long de 2008 et pourraient atténuer le solide départ que nous avons connu cette année.

Informations prospectives

Certaines déclarations contenues dans cette analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation peuvent constituer des déclarations prospectives (forward looking statement) au sens de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis. En règle générale, les énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'utilisation de termes de nature prospective tels que « pourrait », « fera », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « prévoir », « planifier », « entrevoir », « croire » ou « continuer » ou la tournure négative de ces termes, ou encore les variantes de ceux-ci ou d'autres termes similaires. Nous vous invitons à consulter les documents que la Société a déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières pour connaître les facteurs susceptibles d'affecter les résultats futurs de la Société.

Les lecteurs sont avisés, par conséquent, de ne pas se fier outre mesure aux déclarations prospectives, car rien ne garantit que les plans, les intentions ou les prévisions sur lesquels elles se fondent se concrétiseront. Par essence, les déclarations prospectives comportent de nombreuses hypothèses, ainsi que des risques et incertitudes, connus et inconnus, de nature générale et particulière, qui accroissent la possibilité que les prédictions, prévisions, projections et autres déclarations de nature prospectives ne se réalisent pas. Ceci pourrait faire en sorte que le rendement et les résultats réels de la Société au cours de périodes futures soient considérablement différents du rendement ou des résultats futurs estimés ou projetés dont il est question, de façon explicite ou implicite, dans ces énoncés prospectifs.

Bien que nous soyons d'avis que les attentes exprimées dans ces déclarations prospectives sont raisonnables, rien ne garantit qu'elles s'avéreront exactes. Les déclarations prospectives décrites aux présentes reflètent les attentes de la Société à la date du présent rapport de gestion et pourraient subir des modifications après cette date. À moins qu'elle n'y soit tenue selon les lois sur les valeurs mobilières applicables, la Société nie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser toute déclaration prospective, que ce soit à la suite de l'obtention de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour tout autre motif. Les déclarations prospectives figurant dans le présent rapport sont expressément visées par cette mise en garde.